



ÉCHELLE : XL/L - territoire / urbain + architecture

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : Architecte

FAMILLE DE SITE : FAIRE ÉVOLUER LES MÉTABOLISMES -

D'une économie linéaire à une économie circulaire

LOCALISATION : Charleroi, «Porte Ouest»

POPULATION : 201 327 hab.

SITE STRATÉGIQUE : 199 ha **SITE DE PROJET :** 35 ha

SITE PROPOSÉ PAR : Ville de Charleroi /Duferco Wallonie

ACTEUR(S) IMPLIQUÉS : Ville de Charleroi /Duferco Wallonie

PROPRIÉTAIRE(S) DU SITE : Ville de Charleroi /Duferco Wallonie

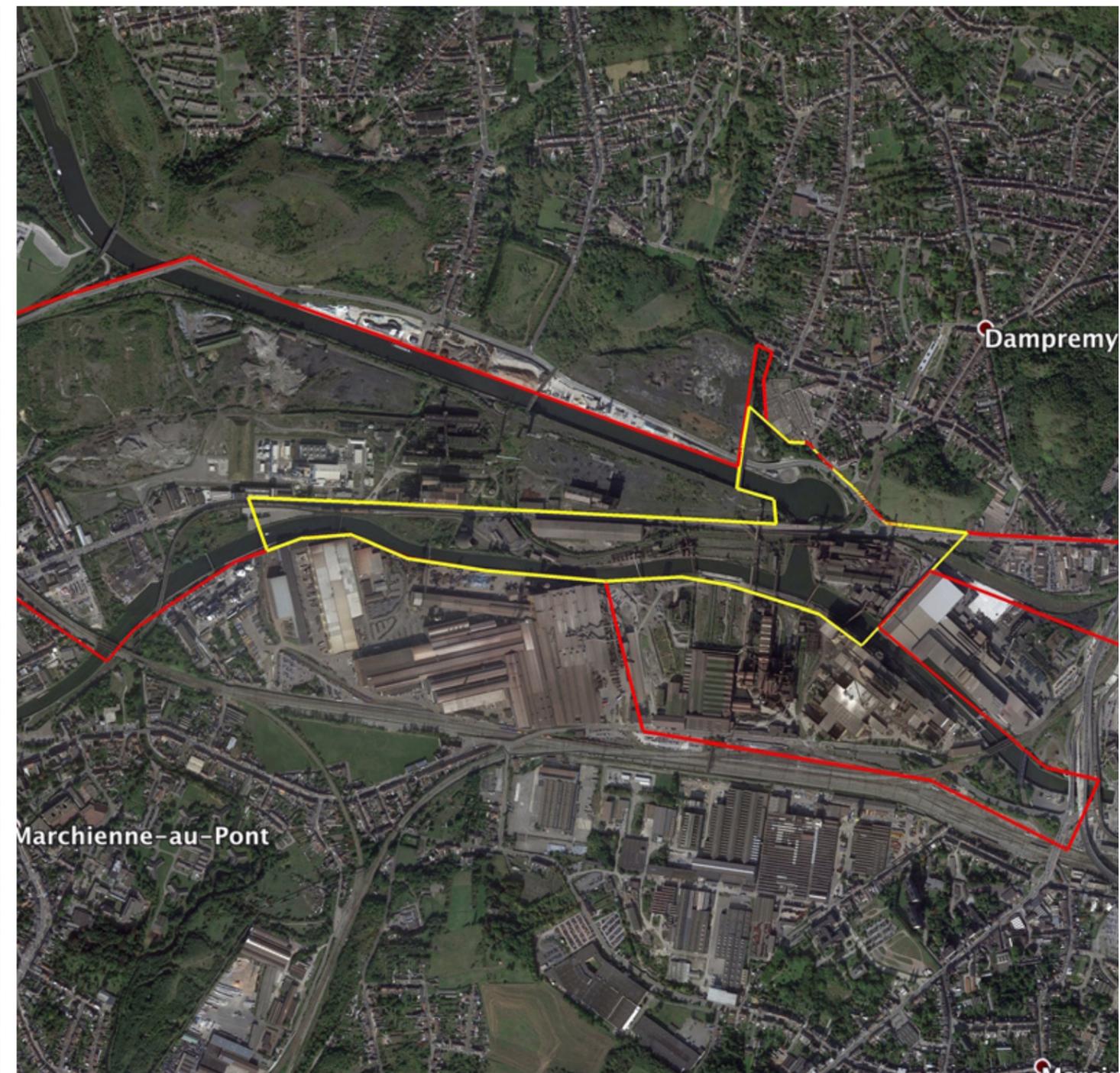
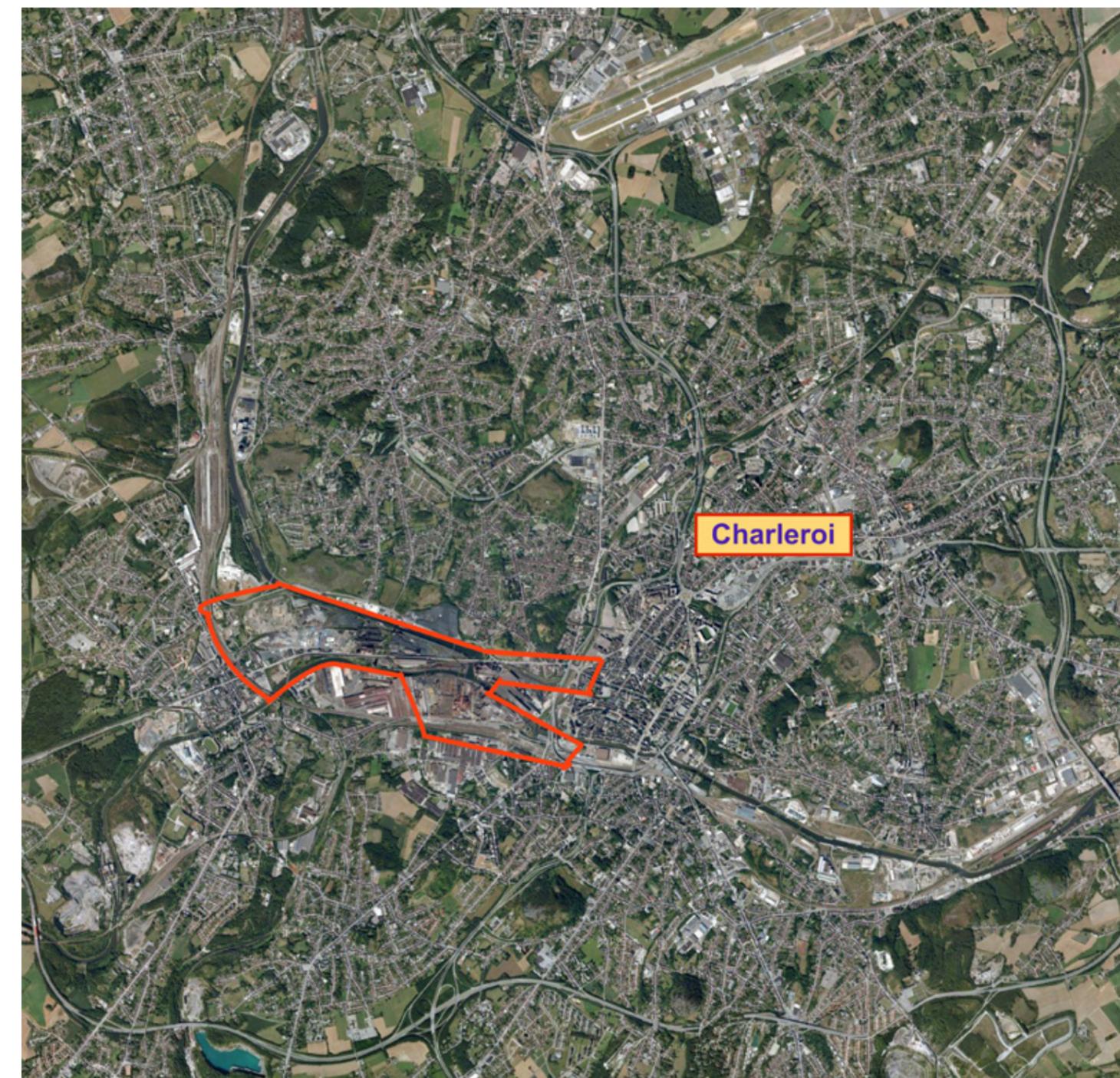
SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Étude urbanistique et/ou architecturale devant mener à une réalisation

COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL À LA VILLE PRODUCTIVE ? STRATÉGIE DE LA VILLE

La ville de Charleroi a historiquement construit son économie sur l'industrie (sidérurgie, verreries, constructions mécaniques,...). Elle est aussi au centre d'un vaste bassin houiller (autrefois appelé « Pays noir »). Le déclin de toutes ses activités industrielles a laissé place à de vastes chancres industriels que la Ville de Charleroi et Duferco Wallonie (propriétaire de l'ancien site industriel de « Carsid ») entendent aujourd'hui requalifier. Cette reconversion passera par une amélioration du cadre bâti, des alternatives de développement touristique mais aussi par une relance économique basée sur l'implantation d'entreprises et de nouvelles industries. Le thème de « la ville productive » prend donc ici tout son sens.

Charleroi a établi un master plan dont les effets se font de plus en plus sentir, et dont le projet fédérateur de requalification urbaine se base notamment sur la régénération du quartier de « Marchienne-au-Pont », partie essentielle du site, par une stratégie de quartiers de logements intégrant les fonctions urbaines de proximité et permettant de contaminer positivement le cœur de l'ancienne commune dégradée par le départ de l'industrie.

La ville envisage le développement productif d'un parc paysager où serait relevé le challenge du voisinage collaboratif entre le paysage et des parties industrielles dont l'image patrimoniale ou la productivité résiliente participeront à l'attrait du secteur.



DESCRIPTION DU SITE

Le périmètre de la « Porte Ouest » englobe principalement les anciennes communes de Marchienne-au-Pont et de Monceau-sur-Sambre implantées à l'Ouest du centre ville de Charleroi. Ce périmètre est situé à la rencontre de trois vallées : la vallée de la Sambre, la vallée de l'Eau d'Heure et la vallée du Piéton allant de Bruxelles à Charleroi.

Le relief est principalement marqué par la vallée de la Sambre et son large plateau alluvial.

Cette zone constitue un carrefour entre la Haute et la Basse Sambre.

Le long du Canal Charleroi-Bruxelles, les terrils aux reliefs variés constituent une trame verte importante.

DANS LE PROGRAMME DE MIXITÉ URBAINE, COMMENT LA PRODUCTION EST-ELLE PRISE EN COMPTE ?

Dans une précédente étude initiée par Duferco Wallonie et menée par une équipe composée principalement de géographes, d'architectes-urbanistes et d'un expert en urbanisme commercial, les lignes directrices d'une stratégie urbanistique ont été dessinées : relancer de nouvelles activités économiques et engager un ambitieux programme de requalification urbaine de grande ampleur dans un contexte paysager attractif. Les objectifs sont de préserver - voire amplifier - la vocation économique du site, accroître la densité d'emploi, valoriser les filières de traitements de déchets et de recyclage, implanter du tertiaire. Entre-temps la ville de Charleroi a chargé un groupe de travail composé de représentants de l'administration (ville, aménagement du territoire, patrimoine), de tech-

niciciens et membres du comité de soutien de sauvegarde du « haut fourneau 4 », d'évaluer le patrimoine industriel du site.

A l'indispensable « productivité économique » du plan Duferco constituant un des fondements incontournables de la survie du site, la ville entend également ajouter « la productivité immatérielle » en conciliant « enjeux économiques » et « enjeux culturels ». L'ancien haut fourneau, les cheminées et passerelles industrielles constituent des « invariants » paysagers à exploiter et à intégrer dans le nouveau cadre afin de conserver leurs intérêts historique, architectural et esthétique, social, paysager et mémoriel. « Produire du vert » est aussi un des enjeux que la ville entend mettre en avant notamment par le biais de la création d'une « coulée » verte reliant le site à la ville, et de l'extension de son réseau de mobilité douce, le « RAVeL ».

Europan 15 - Charleroi (BE)



European 15 - Charleroi (BE)



Route de Mons N90 au nord-est du site



Route de Mons N90



Canal Charleroi-Bruxelles



Route de Mons N90 - «Rockerill»